



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (MAP)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Quatorzième réunion des points focaux du Centre régional
d'intervention d'urgence en cas de pollution marine
dans la mer Méditerranée (REMPEC)

REMPEC/WG.51/INF.6
Date: le 25 mars 2021

En ligne, le 31 mai – 2 juin 2021

Original: anglais

Point 5 de l'ordre du jour

**RAPPORT DE LA RÉUNION RÉGIONALE DES EXPERTS NATIONAUX SUR LA STRATÉGIE
MÉDITERRANÉENNE POUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE
PROVENANT DES NAVIRES (2022-2031) (En ligne, le 10 mars 2021)**

Note du Secrétaire

RÉSUMÉ

Résumé : Ce document présente le rapport de la Réunion régionale des experts nationaux sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031) (En ligne, le 10 mars 2021)

Mesures à prendre : Paragraphe 3

Documents connexes : REMPEC/WG.49/8, REMPEC/WG.51/4, REMPEC/WG.51/5

Contexte

1 Comme indiqué dans le document REMPEC/WG.51/4, la Réunion régionale des experts nationaux sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031) a été organisée en ligne par le Centre régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) le 10 mars 2021, conformément au Programme de travail et budget pour 2020-2021 du Plan d'action pour la Méditerranée (MAP) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

2 Le rapport de la Réunion régionale des experts nationaux sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031) est présenté en annexe au présent document.

Actions requises des participants à la réunion

3. Les participants à la réunion sont invités à prendre note des informations fournies dans le présent document.

ANNEXE

Rapport de la Réunion régionale des experts nationaux sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031) (En ligne, le 10 mars 2021)

REMPEC/WG.49/8



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Réunion régionale des experts nationaux
sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la
pollution marine provenant des navires (2022-2031) (Réunion à distance)

REMPEC/WG.49/8
Date: 10 mars 2021

Réunion en ligne, le 10 mars 2021

Original : anglais

RAPPORT
DE LA RÉUNION DES EXPERTS NATIONAUX
SUR LA STRATÉGIE MÉDITERRANÉENNE POUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA
POLLUTION MARINE PROVENANT DES NAVIRES. (2022-2031)

Réunion à distance, le 10 mars 2021

INTRODUCTION

1 La Réunion régionale des experts nationaux sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031) a été organisée en coordination avec le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) le 10 mars 2021, conformément au Programme de travail et budget pour 2020-2021 du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) ainsi qu'au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), également désigné PNUE/MAP.

2 Les principaux objectifs de la réunion étaient de débattre et de convenir de la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031), ci-après dénommée « Le Projet de Stratégie méditerranéenne (2022-2031) », avant son dépôt, pour un examen plus approfondi lors de la 14^{ème} réunion des points focaux du REMPEC, aux fins d'approbation lors de la prochaine réunion des points focaux PNUE/MAP, et en vue d'une adoption lors de la vingt-deuxième Réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et ses protocoles (COP 22).

3 Ont participé à la réunion les délégations des Parties contractantes suivantes à la Convention de Barcelone :

ALBANIE	LIBAN
ALGÉRIE	LIBYE
BOSNIE-HERZÉGOVINE	MALTE
CROATIE	MONACO
CHYPRE	MONTÉNÉGRO
ÉGYPTE	MAROC
UNION EUROPÉENNE	SLOVÉNIE
FRANCE	ESPAGNE
GRÈCE	TUNISIE
ISRAËL	TURQUIE
ITALIE	

Les organisations suivantes de l'ONU :

- ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT / PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PNUE/MAP)

Un représentant des organisations intergouvernementales suivantes :

- FONDS INTERNATIONAUX D'INDEMNISATION POUR LES DOMMAGES DUS A LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES (FIPOL)
- ACCORD SUR LA CONSERVATION DES CÉTACÉS DE LA MER NOIRE, DE LA MER MÉDITERRANÉE ET DE LA ZONE ATLANTIQUE ADJACENTE (ACCOBAMS)

Plusieurs représentants d'autres organisations :

- INSTITUT INTERNATIONAL DE L'OcéAN (IOI)
- IPIECA (Association mondiale de l'industrie pétrolière et gazière pour l'amélioration des performances environnementales et sociales)
- INSTITUT D'INGÉNIERIE HYDROÉLECTRIQUE DE SARAJEVO (HEI)
- UNION POUR LA MÉDITERRANÉE
- TRANSITION VERTE DANEMARK
- CLIMAZUL
- INSTITUT DE L'ÉCONOMIE ET DE LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT MARITIME (ISL)
- OIL SPILL RESPONSE LTD (OSRL)
- FONDATION SEA ALARM

4 Une liste complète des participants figure à l'**Annexe I** du présent rapport.

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

5 La réunion a été ouverte par M. Gaetano Leone, Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le mercredi 10 mars 2021 à neuf heures. Il a accueilli les participants à la Réunion régionale des experts nationaux sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031). Il a souligné le nombre considérable des personnes assistantes et la diversité des participants à la réunion, ce qui témoigne en soi de l'importance du Projet de Stratégie méditerranéenne (2022-2031). Il a rappelé le travail déjà accompli et les améliorations qui ont été apportées dans la région au cours des quatre dernières décennies, grâce à l'ambition et à l'engagement des gouvernements et des partenaires méditerranéens. Il a souligné le caractère opportun de l'élaboration du Projet de Stratégie méditerranéenne (2022-2031), avec la publication du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (SoED), qui indique clairement que l'environnement méditerranéen s'aggrave. Pour remédier à cette situation, il a souligné l'importance du rôle des Parties contractantes aux fins d'une meilleure application des dispositions dans la région. Enfin, il a reconnu l'importance du Projet de Stratégie Méditerranéenne (2022-2031) afin de contribuer à la mise en œuvre d'autres stratégies thématiques et plans d'action globaux en Méditerranée, y compris la Stratégie à moyen terme (2028-2033) du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/MAP).

6 Mme Helen Buni, directrice technique de la Subdivision pour la Mise en œuvre, au département du milieu marin de l'Organisation maritime internationale (OMI), s'est adressée aux participants à la réunion au nom de l'OMI. Mme Buni a mentionné la difficulté de la poursuite du travail de collaboration en raison de la pandémie mondiale de COVID-19 actuelle et a remercié ses collègues du REMPEC pour avoir organisé la réunion en ligne avec succès en dépit de ces difficultés. Elle a évoqué l'impact de la pandémie sur le travail de l'OMI et de ses partenaires, ainsi que la nécessité de faire évoluer et d'adapter le modus operandi de l'organisation, et a félicité le REMPEC pour avoir adopté une approche "de statu quo" dans l'élaboration du Projet de Stratégie méditerranéenne (2022-2031). Mme Buni a confirmé l'engagement de l'OMI à travailler avec toutes les parties prenantes qui ont contribué à ce jour et qui continueront à contribuer à l'élaboration et à la finalisation de la Stratégie pour la Méditerranée (2022-2031). Elle a salué le processus de consultation déjà mis en place, réunissant les autorités nationales compétentes, les institutions internationales régionales compétentes et d'autres parties prenantes. Cette approche collaborative permet d'identifier les synergies, ce qui favorisera le rétablissement de la région après la pandémie, et aidera également à naviguer à travers les défis environnementaux et les opportunités qui se présentent dans la région méditerranéenne.

7 M. Gabino Gonzalez, responsable du Bureau du REMPEC, a remercié l'OMI d'avoir soutenu le REMPEC dans le cadre de l'élaboration du projet de stratégie méditerranéenne (2022-2031), reconnaissant les efforts des collègues de l'unité de coordination d'Athènes, aux côtés de ceux de Londres au siège de l'OMI. M. Gonzalez a commenté la représentation de haut niveau de la Réunion et a remercié les participants qui s'étaient inscrits pour y assister et s'est félicité de la présence de 21 des 22 Parties contractantes à la Convention de Barcelone, ainsi que de la représentation de nombreuses organisations partenaires. Le Projet de Stratégie méditerranéenne (2022-2031) fixera le programme pour les dix prochaines années et, par conséquent, un tel niveau d'engagement à la réunion était particulièrement bienvenu. Il a également soutenu la coordination et la collaboration proposées nécessaires pour atteindre les objectifs du Projet de Stratégie méditerranéenne (2022-2031). M. Gonzalez a souligné que l'élaboration de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) avait été en grande partie éclairée par le processus de consultation entrepris jusqu'à ce jour, englobant les objectifs, les préoccupations clés et les priorités soulevées par les Parties contractantes et les partenaires associés.

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR

ORGANISATION DE LA RÉUNION

2.1 Règlement intérieur

8 La Réunion a convenu d'appliquer, *mutatis mutandis*, le règlement intérieur pour les réunions et les conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

2.2 Élection des membres

9 Suite à des échanges informels avec les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, le directeur du REMPEC a proposé Monaco en tant que Président, la Turquie en tant que Vice-

présidente et la France en qualité de Rapporteur. La Réunion a décidé à l'unanimité d'élire les dirigeants de la Réunion suivants :

M. Pierre Bouchet (Monaco) Président
Mme Didem Uğur (Turquie) Vice-présidente
Mme Marie-Sophie Dufaut-Richet (France) Rapporteur

2.3 Langue de travail

10 Les langues de travail de la Réunion étaient l'anglais et le français. Un service d'interprétation simultanée anglais/français/anglais a été assurée au cours de la Réunion. Tous les documents de travail étaient disponibles dans les deux langues officielles du Centre. Toutefois, les documents informatifs n'étaient disponibles que dans leur langue originale, à moins qu'une traduction n'ait été fournie dans la seconde langue de travail.

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

11 Le Président a remercié les membres de la Réunion d'avoir soutenu son élection et a proposé que l'ordre du jour provisoire, exposé dans le document REMPEC/WG.49/3/1 et consigné dans le document REMPEC/WG.45/3/2, soit adopté.

12 La Réunion a adopté l'ordre du jour reproduit à **l'Annexe II** du présent procès-verbal. La liste des documents figure à **l'Annexe III**.

POINT 4 A L'ORDRE DU JOUR MÉTHODOLOGIE ET PROCESSUS DE CONSULTATION

13 Sur l'invitation du Président, M. Joseph Zerafa, consultant du REMPEC, a présenté le processus détaillé dans le document REMPEC/WG.49/7, ainsi qu'un bref aperçu des résultats de l'enquête présentés dans le document REMPEC/WG.49/INF.4.

14 À la demande du Président, Mme Jennifer Godwin, consultante du REMPEC, a réalisé une brève présentation sur l'analyse des projets, stratégies et plans d'action pertinents, figurant dans le document REMPEC/WG.49/INF.3.

15 La Réunion a **pris note** des informations présentées.

POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR PROJET DE LA STRATÉGIE

16 Le Directeur du Bureau du REMPEC a présenté le Deuxième Projet sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires (2022-2031) reproduit dans le document REMPEC/WG.49/5.

17 La Réunion a examiné et commenté les recommandations et conclusions proposées pour le Projet de Stratégie Méditerranéenne (2022-2031) proposées par le Secrétariat dans le document REMPEC/WG.49/7, sur la base des commentaires reçus sur les projets de recommandations et conclusions émis par le Secrétariat dans le cadre de la préparation de la réunion.

POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR PROJET DU PLAN D'ACTION

18 Le Directeur du Bureau du REMPEC a présenté le Plan d'Action pour le deuxième Projet de Stratégie Méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires (2022-2031) reproduit dans REMPEC/WG.49/5.

19 La Réunion a examiné et commenté les recommandations et conclusions soumises pour le Plan d'Action du Projet de Stratégie Méditerranéenne (2022-2031) proposés par le Secrétariat dans le document REMPEC/WG.49/7, sur la base des commentaires reçus sur les projets de recommandations et conclusions diffusés par le Secrétariat dans le cadre de la préparation de la réunion.

POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

20 Les conclusions et recommandations relatives à la Réunion sont reproduites à **l'Annexe IV**.

POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR

CLÔTURE DE LA RÉUNION

21 Le Président a clos la réunion à 17 h 00 le mercredi 10 mars 2021.

ANNEX(E) I

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

CONTRACTING PARTIES / PARTIES CONTRACTANTES

ALBANIA / ALBANIE

Mr Elson THANA
Expert, Sector of Policies and Strategies for the Development of Maritime Transport
Ministry of Infrastructure and Energy

ALGERIA / ALGERIE

M. Mohamed Redouane CHAKOUR
Chef d'Etudes, Ministère des travaux publics et des transports

BOSNIA & HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mr Dario BUSIC
Head of Department for Air, Water and Pipeline Transport,
Ministry of Communications and Transport

CROATIA / CROATIE

Mrs Biserka VISTICA
Environmental Protection Unit,
Ministry of the Sea, Transport and Infrastructure of the Republic of Croatia

CYPRUS / CHYPRE

Mr Marinos IOANNOU
Officer in Charge of Oil Pollution Combating, Head of Naval Service of the Department of
Fisheries and Marine Research, Ministry of Agriculture, Rural Development and Environment

Mr Stavros IOANNIDES
President of the Ad Hoc Committee for evaluation of Facilities contingency plans for oil pollution
preparedness, response and combating, Department of Fisheries and Marine Research

Mr Ioannis EFSTRATIOU
Senior Marine Surveyor, Head of Marine Environment Unit,
Shipping Deputy Ministry to the President.

Mr Themis EVRIVIADES
Senior Marine Surveyor, Deputy Ministry of Shipping

EGYPT / EGYPTE

Mrs Rehab ABOU ELFADL
Senior Researcher - International Conventions & Treaties Department, The Egyptian Maritime
Transport Sector

Eng. Yosra ABDELAZIZ
General Manager of Environmental Crisis Management, EEAA - Egyptian Environmental Affair
Agency

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Ms Asta MACKEVICIUTE
Policy Officer, European Commission

Mr Maik SCHMAHL
Policy Officer, European Commission

Mr Olaf DEUSSEN
Regional civil protection cooperation co-desk, DG ECHO, European Commission

Mr Giuseppe RUSSO
Senior Project Officer for Training and Cooperation, European Maritime Safety Agency (EMSA)

Ms. Stephanie SEDDON-BROWN
Senior Project Officer, Sustainability European Maritime Safety Agency (EMSA)

Mr Frédéric HÉBERT
Head of Unit Sustainability, European Maritime Safety Agency

FRANCE / FRANCE

Mr Nicolas TAMIC
Deputy manager - head of operations, Cedre

Ms Mathilde KRAFT
Head of West MoPoCo Project, Secrétariat général de la mer

Mme Marie-Sophie DUFAU-RICHET
Chargée de mission, Secrétariat général de la mer

GREECE / GRÈCE

Mr Constantinos TRIANTAFILLOU
Director General, Hellenic Marine Environment Protection Association (HELMEPA)

Mr Ioannis PESMATZOGLOU
Training Officer, Hellenic Marine Environment Protection Association (HELMEPA)

Mr Dimitrios STRINGLIS
Marine Environment Protection Directorate, Hellenic Coast Guard

Ms Aikaterini STAMOU
Head of Section, International co-operation, Hellenic Coast Guard,
Marine Environment Protection Directorate, Hellenic Ministry of Maritime Affairs & Insular Policy

ISRAEL / ISRAEL

Mr Nir LEVINSKI
North Regional Manager, Marine environment protection division, Ministry of the environment state of Israel

Mr Fred ARZOINE
Deputy director at the marine environmental protection division, Ministry of environmental protection

Mr Rotem Trivizki
Atarim, municipal corporation managing the coast line of Tel Aviv Yafo

ITALY / ITALIE

Mrs Anna GEROMETTA
Head Cittadini per l'aria ETS

Mr Luca LACITIGNOLA
Manager Policy Development, Ministry for the Environment, Climate Change and Planning

Mr Matteo BOCCI
Deputy Leader, WestMED Assistance Mechanism

Mr Leonardo MANZARI
WestMED National Hub for Italy, WestMED Assistance Mechanism

LEBANON/ LIBAN

Dr. Manal NADER
Director Institute of the Environment, University of Balamand, Ministry of Transport and Public Works

Capt. Hassan CHABAN
Maritime expert, Directorate general of land & maritime transport (DGLMT)

Dr. Rania MAROUN
Water, Environment and Oil Spill Contingency Planning Expert, SSTEPS sarl

Mr. Assem ABOU IBRAHIM
Board Member, Lebanese Petroleum Administration

Dr. Grace RACHID
HSE Consultant, Lebanese petroleum administration

Mrs Darine MAWLA
HSE Consultant, Lebanese petroleum administration

LIBYA/ LIBYE

Mr Ali SHAGRUNE
Libyan Hub WestMED Steering Initiative Committee, General Authority For Marine Wealth State of Libya

Eng Mohamed ZAYED
Head of Division for Monitoring the Implementation of the International Conventions, Libyan Ports & Maritime Transport Authority

MR Abdelbaset ELMIRI
Environment Public Authority, Director of Emergency Department, Tripoli, Libya

Mr KHAIRI KROUZ
Environmental Advisor, National Oil Corporation

MALTA / MALTE

Capt. Richard GABRIELE
Head Marine Operations, Incident Response, Transport Malta

Ms Evangelia POULI
Assistant Registrar of Ships, Transport Malta Merchant Shipping Directorate, Ministry for Transport, Infrastructure and Capital Projects

Mrs Josianne MUSCAT
Environmental Protection Officer, Environment and Resources Authority

Dr Stephanie VELLA
Executive Director Ecubed, Westmed National Hub, Malta

Ms Annabel VELLA
Economist, WestMed Initiative - Malta National Hub

Mr Massimo FANARA
Senior Compliance Officer, The Environment and Resources Authority

Mr. Nathan BARBARA
Assistant Environmental Protection Officer, Environmental & Resource Authority

MONACO

M Pierre BOUCHET
Pilote maritime, Direction des Affaires Maritimes de Monaco

MONTENEGRO / MONTENEGRO

Ms Darinka JOKSIMOVIC
Senior Advisor, Prevention of Pollution from Ships, Maritime Safety and Ports Management Administration

Ms Ana KUSOVAC
Senior adviser, Directorate for Maritime Affairs and Inland Waterways, Ministry of capital investments

MOROCCO/ MAROC

Ms Naoual ZOUBAIR
Chef du Service Littoral, Secrétariat d'état chargé du développement durable
Ministère de l'énergie, des mines et du développement durable, chargée du développement durable

M. WAHID RAHMOUNE
Commandant Adjoint Sécurité et Intervention, Tanger Med Port Authority

Mrs Loubna SALHI
State Engineer, Directorate Of Merchant Marine

Mr Youssef HOUMAI
Chef du service de la sécurité de la navigation maritime et de la lutte contre la pollution marine,
Direction de la Marine Marchande

Mr Amine EL KARAM
DIRECTEUR, ANP

Mrs Mounia HAMDIOU
Ingénieur, Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement

Mr. Fathi Amine SAANANE
Environnemental manager, National Port Agency / Agence Nationale des ports

Mr Mostapha BENOMAR
Scientific research, Institut National de Recherche Halieutique

Mme Niama MAAMOUR
Ingénieure, Institut National de Recherche Halieutique

Docteur Sanae AMMARI
Chercheur, Institut National de Recherches Halieutiques (INRH)

Mme Btissam EL MENOJAR
Cadre supérieure, Département de l'ENVIRONNEMENT

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Arturo STEFFE
Head of Section, Slovenia Maritime Administration, Ministry of Infrastructure

Mr Aleš GOMBAČ
Coastal Sea Guard, Slovenia Maritime Administration, Ministry of Infrastructure

SPAIN / ESPAGNE

Mr Pablo PEDROSA REY
Head Pollution Response Unit, Directorate General of Merchant Marine, Ministry of Public Works and Transport

TUNISIA / TUNISIE

Mr Samir KHEDHIRA
Expert contrôleur général de la pollution marine, Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE), Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement

TURKEY / TURQUIE

Ms Derya Didem UĞUR
Environmental Eng. Msc, Ministry of Environment and Urbanisation

Mrs Vildan BÖLÜKBAŞI ATAY
Environmental Engineer, Ministry of Environment and Urbanization, DG Environmental Management, Marine and Coastal Management Department

Ms Özlem ÖZER
Environmental Expert, Ministry of Environment and Urbanization

Mr. Gokhan DONMEZ
Maritime Expert, Ministry of Transport and Infrastructure

UNITED NATIONS ORGANIZATIONS / ORGANISATIONS DES NATIONS-UNIES

International Maritime Organization (IMO) / Organisation maritime internationale (OMI)

Ms Helen BUNI
Technical Officer, Subdivision for Implementation, Marine Environment Division, International Maritime Organization

United Nations Environment Programme/Mediterranean Action Plan (UNEP/MAP) / Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE / PAM)

Mr Gaetano Leone
Coordinator, UN Environment/Mediterranean Action Plan Coordinating Unit, Barcelona Convention Secretariat

Ms Tatjana HEMA
Deputy Coordinator, UN Environment/Mediterranean Action Plan Coordinating Unit,
Barcelona Convention Secretariat

Mr Stavros ANTONIADIS
Policy and Project Expert, UNEP/MAP Barcelona Convention Secretariat

INTER-GOVERNMENTAL ORGANIZATION/ ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

International Oil Pollution Compensation Funds (IOPC FUNDS) / Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOI)

Ms Chiara DELLA MEA
Claims Manager

The Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and contiguous Atlantic area (ACCOBAMS)

Ms. Susana SALVADOR
Executive Secretary

Ms Maylis SALIVAS
Project officer

OTHER ORGANIZATIONS / AUTRES ORGANISATIONS

International Ocean Institute (IOI)

Mr Cosmin NICOLAE CHIVU
Project Officer, Malta

IPIECA

Mr Robert COX
Technical Director

Hydro Engineering Institute Sarajevo (HEIS)

Ms Senida DZAJIC-RGHEI
Researcher, Bosnia & Herzegovina

Union for the Mediterranean

Ms Alessandra SENSI
Head of Sector Environment and Blue Economy

Ms Celia MURCIA
Blue economy expert

Green Transition Denmark

Dr. Kare PRESS KRISTENSEN
Senior advisor on air quality & climate, Partner in the new EU LIFE project on the Med ECA
Specialist in the environmental benefits and enforcement of the North European ECA

CLIMAZUL

Mr Thanos SMANIS
Environmental consultant

Institute of Shipping Economics and Logistics (ISL)

Dr. Holger KRAMER
Head of Competence Centre 'Maritime Environment'

Oil Spill Response Ltd. (OSRL)

Mr Andy NICOLL
Senior Oil Spill Preparedness & Response Advisor

Sea Alarm Foundation

Ms Saskia SESSIONS-PUPLETT
Senior Technical Advisor

Mr Christophe BLAZY
Technical Advisor

SECRETARIAT / SECRETARIAT

**Regional Marine Pollution Emergency Response Centre for the Mediterranean Sea (REMPEC) /
*Centre régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine
accidentelle (REMPEC)***

Mr Gabino GONZALEZ
Head of Office

Mr Malek SMAOUI
Programme Officer (OPRC)

Mr Franck LAUWERS
Programme Officer (Prevention)

Mr Wentao SHI
Junior Programme Officer (JPO)

Ms Phyllis THEDROS
Junior Programme Officer (JPO)

Ms Agnieszka PAWINSKA
Secretary / Administrative assistant

Ms Rodothea VGENOPOULOU
Head of Office Assistant

Ms Amanda INGLIS
Project Assistant for the West MOPoCo Project

**MEDITERRANEAN STRATEGY FOR THE PREVENTION OF, AND RESPONSE TO
MARINE POLLUTION FROM SHIPS (2022-2031) CONSULTANT TEAM**

Capt. Joseph ZERFA
Independent Consultant

Ms Jennifer GODWIN
Marine Environmental Consultant, JKG Consultancy Ltd.

ANNEX II

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation des travaux
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Méthodologie et processus de consultation
5. Projet de Stratégie
6. Projet de plan d'action
7. Conclusions et recommandations
8. Clôture de la réunion

ANNEX III

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENTS DE TRAVAIL

REMPEC/WG.49/3/1	Ordre du jour provisoire
REMPEC/WG.49/3/2	Ordre du jour provisoire annoté et projet d'emploi du temps
REMPEC/WG.49/5	Deuxième projet de la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031)
REMPEC/WG.49/7	Projet initial de conclusions et recommandations
REMPEC/WG.49/WP.1	Conclusions et recommandations
REMPEC/WG.49/8	Rapport de la réunion

DOCUMENTS D'INFORMATION

REMPEC/WG.49/INF.1	Liste des documents
REMPEC/WG.49/INF.2	Liste des participants
REMPEC/WG.49/INF.3	Analyse des projets, stratégies et plans d'action pertinents (en anglais uniquement)
REMPEC/WG.49/INF.4	Enquête pour la préparation de la stratégie méditerranéenne de prévention et de réponse contre la pollution marine par les navires (post-2021) (en anglais uniquement)
REMPEC/WG.49/INF.5	Liens entre la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031) et d'autres buts et objectifs régionaux et internationaux (en anglais uniquement)

ANNEXE IV

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La Réunion régionale des experts nationaux sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031), qui s'est tenue en ligne le 10 mars 2021, ci-après dénommée la « Réunion » :

1 a exprimé sa reconnaissance pour le soutien financier fourni par le Fonds d'affectation spécial pour la Méditerranée (MTF) et par le Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'Organisation maritime internationale (OMI) ;

2 s'est félicitée de la création du « Groupe de réflexion sur la Stratégie méditerranéenne post-2021 », composé de représentants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), de l'OMI, du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/PAM), de la Commission européenne, de l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM) et de l'IPIECA, ainsi que de leur analyse conjointe visant à identifier les complémentarités des projets pertinents mis en œuvre dans la région méditerranéenne, en particulier le projet SAFEMED IV, et les activités du REMPEC dans le cadre de la Stratégie régionale (2016-2021) et de la proposition de synergies concrètes ;

3 a exprimé sa satisfaction quant au succès du vaste processus de consultation en cours impliquant les autorités nationales compétentes, les institutions régionales et internationales pertinentes et les parties prenantes pour relever les défis et offrir l'expertise, les ressources et le financement nécessaires à la progression dans l'amélioration de la prévention et de la lutte contre la pollution marine provenant des navires dans la région méditerranéenne :

- a) définir, par une approche collaborative, la vision, les orientations stratégiques et les objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031) et de son Plan d'action, ci-après dénommé « la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et son Plan d'action » ;
- b) décrire les principaux rôles et responsabilités des institutions et des parties prenantes dans le cadre de leur mandat respectif et identifier les synergies requises ; et
- c) proposer un modus operandi (p. ex. Plan d'action) pour assurer une planification concertée, une mise en œuvre coordonnée et des procédures de suivi ;

4 a reconnu l'approche collaborative et consultative appliquée à la préparation de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action, à travers :

- a) les deux enquêtes distinctes réalisées par les Correspondants du REMPEC et par le Groupe de réflexion sur la Stratégie méditerranéenne post-2021, telles qu'elles sont énoncées dans le document REMPEC/WG.49/INF.4 ;
- b) la préparation d'une analyse comparative des stratégies et plans d'action pertinents, des Plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale (2016-2021) et des feuilles fournissant des informations sur les projets soutenant la mise en œuvre de la Stratégie régionale (2016-2021), présentés dans le document REMPEC/WG.49/INF.3 ;
- c) l'examen du Projet de Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action par les Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (la « Convention de Barcelone ») et par des institutions spécialisées des Nations Unies, d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des organisations et associations professionnelles internationales, dont les activités sont pertinentes pour les travaux du Centre ; et
- d) l'examen par la présente Réunion du Deuxième projet de Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action, établi par le Secrétariat sur la base des commentaires reçus

lors du processus de consultation mentionné au paragraphe 4.c ci-dessus, et soumis sous la cote REMPEC/WG.49/5 ;

5 a convenu du **titre de la Stratégie**, à savoir « Stratégie méditerranéenne pour la prévention, la préparation et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031) » et notamment sur la période de 10 (dix) ans, de 2022 à 2031 inclusivement ;

6 a adhéré à la **vision** proposée par la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et à son Plan d'action, à savoir « Un environnement marin et côtier méditerranéen propre et sain avec un secteur maritime durable et exempt de pollution, soutenu par un système rigoureux d'application des lois et par une coopération multisectorielle renforcée, au profit des générations présentes et futures » ;

7 a reconnu la contribution de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action à la réalisation des objectifs régionaux et mondiaux stipulés dans les **Objectifs généraux** amendés et a pris note des liens entre la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et son Plan d'action avec les autres buts et objectifs régionaux et internationaux présentés dans le document REMPEC/WG.49/INF.5 ;

8 a reconnu l'importance des **Principes directeurs** amendés afin d'assurer une approche équilibrée et coopérative, en particulier en s'appuyant sur les réalisations et les enseignements tirés, en tenant compte de l'approche de précaution et en rationalisant l'Approche écosystémique (EcAp) ;

9 s'est félicitée des précieuses données mises à jour sur la **Région méditerranéenne**, extraites notamment de l'étude du REMPEC (2020) sur les tendances et les perspectives de la pollution marine provenant des navires et des activités ainsi que du trafic maritime et des activités offshore en Méditerranée, préparée par le REMPEC pour informer les décideurs ;

10 a reconnu la **portée géographique** de l'application de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action, tel que défini à l'article 1^{er} de la Convention de 1976 pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, telle que modifiée par la Convention de 1995 pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée ;

11 a reconnu les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la prévention, la préparation à, et la réponse contre la pollution marine provenant des navires (2016-2021), notamment par la préparation de Plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de ladite stratégie et a souligné l'importance de **l'élaboration de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) à partir de ladite Stratégie régionale (2016-2021)** ;

12 a souligné l'importance de la **proposition de gouvernance, de partenariat et de mobilisation des ressources**, notamment la gouvernance de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, ainsi que la mise en place d'accords de partenariat entre des institutions régionales et internationales pour officialiser leur coopération afin de fournir un soutien financier et technique aux Parties contractantes pour la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) ;

13 a convenu de la nécessité de procéder **à un examen et à une évaluation à mi-parcours** de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action, en 2026, afin d'assurer son adaptation aux nouvelles priorités et son plein alignement sur la Stratégie à mi-parcours (2028-2033) du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/PAM) ;

14 a pris note des hypothèses formulées pour **atténuer les risques** liés à la pandémie de COVID-19, du financement approprié et adéquat et des instabilités politiques potentielles ;

15 a convenu du **titre des Objectifs stratégiques communs (OSC) proposés** :

- a. OSC 1 : Prévenir, se préparer à, et lutter contre la pollution opérationnelle, illégale et accidentelle par les hydrocarbures et les substances nocives et potentiellement dangereuses provenant des navires ;

- b. OSC 2 : Promouvoir et soutenir le développement et la mise en œuvre de solutions mondiales novatrices pour réduire et lutter contre le changement climatique ;
- c. OSC 3 : Réduire et surveiller les émissions atmosphériques des navires à un niveau non nocif pour l'environnement marin ou pour la santé de la population côtière de la Méditerranée ;
- d. OSC 4 : Prévenir et réduire l'entrée de déchets (notamment plastiques) dans le milieu marin par les navires, afin de limiter l'impact environnemental, sanitaire et socio-économique des déchets marins en Méditerranée ;
- e. OSC 5 : Éliminer l'introduction d'espèces non indigènes par les activités de navigation ;
- f. OSC 6 : Parvenir à une bonne gestion de la Méditerranée afin de la rendre sûre et exempte de pollution, avec une planification spatiale marine intégrée et la désignation de zones spéciales, où l'activité maritime a un impact limité sur l'environnement marin ; et
- g. OSC 7 : Identifier et comprendre collectivement les problèmes émergents liés à la pollution provenant des navires en Méditerranée, et définir les mesures nécessaires pour traiter les problèmes identifiés.

16 a pris note du **contenu amendé des Objectifs stratégiques communs** à la suite du processus de consultation prévu par le document REMPEC/WG.49/7 ;

17 a reconnu **aux Parties contractantes à la Convention de Barcelone la responsabilité de réaliser, dans la mesure du possible, les sept OSC** avec le soutien de toutes les parties prenantes concernées dans la région par un effort collaboratif, coordonné et collectif pour planifier, financer et mettre en œuvre, aux niveaux national, sous-régional et régional, des mesures sur les personnes et les institutions, ainsi que des mesures pour l'infrastructure, l'information et le partage des connaissances ;

18 a compris le concept d'interconnexion entre les OSC, les domaines d'influence correspondants (personnes, institutions, infrastructures, information et partage des connaissances), et l'organe de mise en œuvre/direction chargé de l'exécution des mesures ;

19 a convenu des **modalités pratiques de gestion et de mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action**, en particulier du mandat et des objectifs de la réunion biennale, de la définition de son Secrétariat et de ses membres, des conditions de participation et du réseau national requis ;

20 a approuvé la **procédure de rapport et de suivi** proposée, en particulier l'achèvement d'un rapport d'étape concis en ligne fournissant des commentaires sur les actions en cours et futures fondées sur les tableaux de mesures du Plan d'action ;

21 a encouragé les Parties contractantes à la Convention de Barcelone à prendre les mesures nécessaires pour **sensibiliser le public** aux questions clés relatives à la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) ;

22 a convenu de la nécessité de définir pour chaque mesure, des indicateurs et des cibles mesurables et a approuvé les indicateurs et les cibles proposés, tels que modifiés par la réunion ;

23 a demandé au Secrétariat de la présente Réunion de coordonner l'approche menant à l'identification de l'organe directeur / d'exécution le plus pertinent chargé de soutenir la mise en œuvre de chaque mesure, durant les réunions biennales pour la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) ;

24 a estimé et approuvé la priorisation proposée de chaque mesure comme étant élevée, moyenne ou faible, compte tenu des résultats des deux enquêtes distinctes réalisées par les Correspondants du REMPEC et par le Groupe de réflexion sur la Stratégie méditerranéenne post-2021, tel qu'indiqué dans le document REMPEC/WG.49/INF.4 ;

25 a pris note du **contenu amendé du Plan d'action** à la suite du processus de consultation, présenté en Annexe au document REMPEC/WG.49/7 ;

26 a invité le Secrétariat, en consultation avec les membres du « Groupe de réflexion sur la Stratégie méditerranéenne post-2021 », à évaluer les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action ;

27 a invité les institutions et les parties prenantes régionales et internationales compétentes à relever les défis et à offrir une expertise, des ressources et un financement pour progresser dans l'amélioration de la prévention et de la lutte contre la pollution marine provenant des navires dans la région méditerranéenne, et les Parties contractantes à la Convention de Barcelone :

- a. à soumettre au REMPEC, au plus tard le 15 avril 2021, une fiche pour chaque projet ou activité bilatéral, multilatéral ou régional concernant la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031), fondée sur le modèle figurant à l'Annexe du document [REMPEC/WG.41/12](#) ; et
- b. à rendre compte des principaux développements ou résultats de la Réunion des Correspondants du REMPEC suite à la soumission de la fiche, éventuellement au moyen de documents d'information, en vue d'accroître la visibilité sur ces projets/activités ;

28 a convenu du Deuxième projet de Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action tel qu'amendé par la Réunion ; des Conclusions et Recommandations présentées dans le présent document, et ont demandé au Secrétariat de procéder aux corrections de rédaction nécessaires, avant de les transmettre à la 14^e Réunion des Correspondants du REMPEC pour examen et approbation ; et

29 a remercié le président de la Réunion et le REMPEC, en tant que Secrétariat, ainsi que les membres du « Groupe de réflexion sur la Stratégie méditerranéenne post-2021 », et toutes les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, dont l'activité a contribué aux travaux menés en vue de la préparation du Projet de Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et de son Plan d'action.